



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

BUDGET QUÉBEC 2018-2019 UN BUDGET QUI CONTINUE À FAVORISER LES GARDERIES COMMERCIALES NON SUBVENTIONNÉES

Montréal, 27 mars 2018 – L'Association québécoise des CPE (AQCPE) constate qu'après avoir permis la création de près de 20 000 places en garderies à but lucratif non subventionnées depuis le début de leur mandat,¹ les Libéraux continuent de favoriser ce modèle, qu'ils priorisent depuis 2003.² En effet, en augmentant le plafond des frais admissibles au crédit d'impôt remboursable pour les parents dont l'enfant fréquente une garderie à but lucratif non subventionnée, le gouvernement continue d'encourager des milieux qui offrent les pires niveaux de qualité, selon l'étude *Grandir en qualité* publiée par l'Institut de la statistique du Québec.³

Le gouvernement doit maintenant faire la démonstration que cette nouvelle subvention indirecte aux milieux de garde non subventionnés contribuera à l'amélioration substantielle de la qualité. En adoptant le projet de loi 143 sur la qualité des services éducatifs, le gouvernement a promis aux parents que tous les enfants du Québec auraient droit au même niveau de qualité éducative. Le temps est venu d'honorer cette promesse.

Accès des enfants issus de milieux défavorisés

Par ailleurs, l'AQCPE salue la mesure qui a été annoncée hier par le ministre de la Famille, monsieur Luc Fortin, à l'effet d'investir un total de 95 millions \$ sur cinq ans afin d'accroître l'accès des enfants issus de milieux défavorisés aux services de garde éducatifs subventionnés.

Augmentation des coûts de système

Le Budget montre en outre que le ministère de la Famille financera l'augmentation des coûts du système, incluant les augmentations salariales des CPE et des bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial. Nous devons par ailleurs attendre la publication des règles budgétaires pour en confirmer le détail.

¹ Ministère de la Famille, *Création de places en services de garde*, en ligne :

<https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/portrait/places/Pages/index.aspx>

² Ministère des Finances, *Plan budgétaire 2008-2009*, p. E8, en ligne :

<http://www.budget.finances.gouv.qc.ca/budget/2008-2009/fr/documents/pdf/PlanBudgetaire.pdf>

³ GINGRAS, Lucie, Amélie LAVOIE et Nathalie AUDET (2015). *Enquête québécoise sur la qualité des services de garde éducatifs – Grandir en qualité 2014*, Québec, Institut de la statistique du Québec, tomes 1 et 2, en ligne : <http://www.grandirenqualite.gouv.qc.ca/resultat-2014.htm>



À propos de l'AQCPÉ

L'[AQCPÉ](#) a pour mission d'exercer un leadership national sur l'ensemble des enjeux liés aux services éducatifs et de garde à l'enfance. Elle a initié la Commission et le Sommet sur l'éducation à la petite enfance, où la *Déclaration pour la reconnaissance du droit de chaque enfant à une éducation de qualité dès la naissance* a été adoptée par plus de 2500 personnes et 31 organisations représentant plus de 2 millions de citoyens.

L'AQCPÉ est un réseau d'entreprises d'économie sociale représentant les intérêts de la majorité des centres de la petite enfance et bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial, partout au Québec.

- 30 -

Renseignements :

Marie-Claude Lemieux

Directrice, Affaires publiques et gouvernementales
514 268-1706 | marie-claude.lemieux@aqcpe.com

Claude Deraîche

Directeur des communications
514 609-9060 | claude.deraiche@aqcpe.com